



Un vrai campus urbain

35 000 étudiants, 10 000 chercheurs et ingénieurs

9 000 logements étudiants ; une nouvelle résidence pour chercheurs à Gentilly

15 000 m² d'immobiliers pour jeunes entreprises innovantes ; 18% des emplois salariés privés dans le high tech : 2 fois la moyenne régionale

Campus urbain, une feuille de route, un « vecteur » et un « accélérateur » de projets ; un processus de mise en réseau, de partage et de partenariat.

La VSB, une situation de campus urbain

La Vallée Scientifique de la Bièvre s'inscrit dans une géographie physique, celle de la vallée de la Bièvre, à partir de son entrée dans la zone centrale de l'agglomération parisienne, mais également dans une géographie du développement urbain et économique régional : le **cône sud-francilien de l'innovation**. Des quartiers universitaires parisiens au pôle d'Orsay-Saclay, celui-ci a représenté, dans une continuité historique et géographique, un axe de développement des activités universitaires et scientifiques en Ile-de-France.

Ces développements ont été entraînés et, d'une certaine manière, « conduits » par les infrastructures et les politiques de l'aménagement



du territoire régional. La ligne de Sceaux, au XIXe siècle, a structuré de nombreuses interrelations entre les équipements de formation ou de recherche du quartier latin à Paris et les villes qu'elle dessert : comme en témoignent les parcours de vie et de travail des Curie, des Raspail, des Berthollet, etc. Ses développements progressifs jusqu'à Orsay, puis son intégration dans le réseau express régional (RER B) ont ensuite conduit les développements universitaires dans le sud parisien. Aujourd'hui, les démarches initiées par l'Etat pour le développement de la Région capitale (construction de grands pôles d'excellence, schéma de transport, plan campus) marquent une nouvelle étape de ce processus.

Les mouvements, départs ou arrivées de facultés et d'écoles, renouvellent sans rompre une caractéristique profondément ancrée dans le territoire de la Vallée Scientifique de la Bièvre.

Le cône sud-francilien de l'innovation comprend, hors Paris, plus du tiers de la recherche publique régionale et près d'un quart de la recherche privée ; avec Paris, il regroupe une part majeure du potentiel régional.

Cet espace scientifique sud-francilien s'organise au sein de plusieurs grands pôles d'implantation qui correspondent aussi, par leurs formes urbaines, à plusieurs grandes périodes : les quartiers universitaires à Paris, socle historique, le « campus urbain » de la Vallée Scientifique de la Bièvre qui s'est déployé dans l'après-guerre (principalement de 1946 à 1970) et a été prolongé par l'aménagement du campus d'Orsay, le Génopôle d'Evry, constitué à partir de 1998 sur le modèle des technopôles, et enfin le futur cluster scientifique et technologique du plateau de Saclay.

Dans cet ensemble, la Vallée Scientifique de la Bièvre, avec près de 35 000 étudiants et 10 000 chercheurs, se caractérise par une forte densité d'activités de recherche, publiques et privées. Les points forts en sont les sciences de l'ingénieur, le numérique et la santé. Dans ce dernier domaine, la VSB regroupe 10% de la recherche scientifique française.

La VSB se distingue aussi de par une figure et une forme urbaine spécifique, intermédiaire entre la densité parisienne et les aménagements nouveaux autour de Saclay.

Le « campus urbain » de la Vallée Scientifique de la Bièvre constitue un ensemble de campus dans la ville. Dans la VSB, les activités scientifiques et universitaires ont pris place dans des sites souvent



ouverts et paysagers, avec une porosité et une imbrication avec les tissus urbains alentours. Le territoire tire de cette présence une partie non négligeable de son histoire urbaine récente et de son identité. Par ailleurs, **ces activités, réparties et insérées dans le tissu urbain, offrent la potentialité d'un "campus urbain" à condition « d'ouvrir » les campus et de renforcer les proximités entre les fonctions scientifiques, économiques, urbaines ou de loisirs...**

Dans le domaine économique, cette caractéristique est à corrélérer avec un taux d'emploi salarié privé dans le high tech supérieur à la moyenne régionale (près de 18% contre 10% - Unedic 2008 / ACADIE - Schéma de référence 2010).

La VSB, un projet de campus urbain

Dès 2006, au travers de la Charte de développement territorial, la Conférence a fait du campus urbain un élément fort de son projet.

"Parler de campus urbain, c'est évoquer tout à la fois un modèle de développement urbain, social, économique, un lieu de concentration de savoirs et d'activités au milieu des villes, un pôle scientifique dans un environnement urbain, une articulation entre pôle de développement économique et universitaire et territoire. "

Il s'agit de chercher les voies afin que le « projet d'une Université » soit aussi un élément du projet d'un territoire et que, dans le même mouvement, le « projet d'un territoire » constitue l'un des ferments du projet d'une Université (« *urbaniser* l'université et *universitariser* la ville » pour reprendre une expression de Michel Lussault, président du PRES Lyon lors de la 14e université d'été du conseil français des urbanistes en septembre 2009).

3 objectifs :

- l'ancrage et le développement des grands équipements universitaires et scientifiques ainsi que des entreprises par le concours d'éléments d'animation urbaine et de services, en périphérie immédiate de ces établissements ;

- la diffusion territoriale des effets dynamiques du pôle recherche/innovation, afin d'éviter l'effet de fragmentation et de spécialisation économique du territoire ;

- la mutualisation et la diffusion des activités à toutes les populations et à toutes les activités, suscitées par le pôle formation / recherche /



innovation et situées sur le territoire, au bénéfice d'un développement urbain et économique plus global.

Plus qu'un projet, « campus urbain » est une feuille de route, un « vecteur » et un « accélérateur » de projets, un processus de mises en réseau, de partages et de partenariats.

Il s'agit de passer de la « marque » distinctive et qualifiante, à une réalité physique et tangible, susceptible d'entraîner dans sa dynamique l'ensemble des composantes du territoire (les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, certes, mais aussi les collèges et les lycées, les entreprises dans leur diversité, etc.).

Une première action, initiée en 2000 avec l'ENS Cachan, l'université Paris-Sud, avec le concours du conseil de développement de la Vallée Scientifique de la Bièvre et le soutien de la Région Ile-de-France, a permis de donner un premier contour et un premier support au campus de la Vallée Scientifique de la Bièvre. Rubis (réseau Bièvre de télécommunication à très haut débit pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche) associe 17 partenaires, sur 30 sites dans la VSB

Les collectivités accompagnent également la vie scientifique et universitaire dans le domaine du logement. La VSB regroupe un parc de près de 9 000 logements dédiés aux étudiants, pour moitié dans des résidences universitaires, pour moitié dans des résidences étudiantes privées, foyers ou internats. Elles représentent une offre de plus de 10 places pour 100 étudiants inscrits dans le territoire, soit un indice deux fois supérieur à la moyenne régionale et 4 fois supérieure à la moyenne parisienne.

Des pôles d'accueil importants, à Cachan, Antony, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses... sont complétés par un ensemble de projets, répartis dans l'ensemble des villes de la Vallée Scientifique de la Bièvre, de Sceaux au Kremlin-Bicêtre.



Ces deux dernières années, plusieurs nouvelles résidences ont été livrées à Arcueil (résidence Irène et Frédéric Joliot Curie), à Villejuif (résidence Georges Mathé...), à Cachan (Studéa), à Fontenay-aux-Roses (résidence universitaire Olympe de Gouges)...

De nouveaux programmes viendront compléter cette offre, comme la construction d'une résidence pour chercheurs de 265 unités à Gentilly, actuellement en chantier et qui sera ouverte à la rentrée prochaine.

Enfin, plusieurs projets visent à favoriser l'installation des activités de type PME / PMI technologiques, avec la construction d'une offre immobilière mixte adaptée.

Les collectivités territoriales ont ainsi mené à bien la réalisation d'un ensemble immobilier pour les entreprises issues de la recherche, au total près de 15 000 m², auxquels vient s'ajouter celui porté par les écoles, comme Epita et Creative Valley :

- dès 2006, ouverture de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises de Montrouge (2 000 m²),
- en 2008, ouverture de l'incubateur de l'Ecole centrale et de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre à Châtenay-Malabry (2 000 m²),
- en 2011, ouverture de Villejuif Bio Park, pépinière et hôtel d'entreprises pour entreprises biotech (7 500 m²),
- en 2011, ouverture de La Fabrique à Cachan, incubateur, pépinière et hôtel d'entreprises du Val-de-Bièvre (3 300 m²)...

Campus Grand Parc viendra compléter cette offre immobilière pour entreprises innovantes.

D'autres démarches pourront demain renforcer encore le lien avec les populations locales, dans le domaine des parcours de formation, de l'accès aux services, de la vie culturelle, etc. et, dans l'espace de la métropole, accompagner la vocation scientifique et technologique de la VSB.